

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 82 (1985)
Heft: 5

Rubrik: Divers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Divers

75° ANNIVERSAIRE FÉDÉRATION CANTONALE NEUCHÂTELOISE D'APICULTURE LA CHAUX-DE-FONDS – JUIN 1985 LES PLANCHETTES

PROGRAMME

- 10 h. : Réception des participants au Musée international d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds.
- 10 h. 15 : Salutations.
- 10 h. 30 : Conférence de M. le D' M. Jakus, « Les nouveaux aspects dans l'allergie au venin d'abeilles ».
- 11 h. 15 : Vin d'honneur offert par la ville de La Chaux-de-Fonds et l'Etat de Neuchâtel et servi dans un verre souvenir gravé.
- 12 h. : Départ en voiture pour Les Planchettes.
- 12 h. 30 : **Repas :**
- Pâté
Potage
Rôti de porc
Pommes vapeur
Légume
Glace
Café
- 14 h. : Concert par l'orchestre folklorique Parel.
- 15 h. : Conférence de M. A. Quartier, ancien inspecteur de la chasse et de la pêche, « La faune sauvage neuchâteloise ».

TOMBOLA

La manifestation a lieu par n'importe quel temps.

Inscription par versement **jusqu'au 15 mai** au compte 23-94, Banque Cantonale Neuchâteloise, Le Locle, compte N° 62841.01 FCNA - 75° anniversaire.

Adultes : Fr. 30.–.

Enfants : Fr. 15.– jusqu'à 16 ans.

ARKAIK d'après Martin Richelle

Sous ce titre sont réunis des extraits d'auteurs ayant écrit des ouvrages sur l'apiculture avant 1800.

«La façon de gouverner les Abeilles» de M. Palteau, premier Commis du Bureau des Vivres de la Généralité de Metz; «et l'histoire de ces insectes».

≠ avec Approbation & Privilège du Roi ≠ M.DCC.LVI. (1756)

Extrait N° 4. Maniere de gouverner les Abeilles dans tous les mois de l'année.

«Ce que j'ai à vous dire aujourd'hui sur le gouvernement des Abeilles est d'un usage continuel & d'une pratique journaliere.

MAI.

Vous serez peut-être surpris que je vous conseille encore de veiller ce mois-ci sur les besoins de vos Abeilles, & de fournir des alimens à celles qui sont les plus foibles. Je n'ignore pas que ce mois, qui est un tems d'espérance pour nous, est communément celui de la recolte & de la plus abondante moisson pour les Abeilles; je n'ignore pas encore que dans ce mois les plus foibles trouvent à la campagne, à moins que la saison ne fût entièrement dérangée, tout ce qu'il leur faut pour vivre & pour fournir à leur dépense journaliere; mais je

sçais encore que malgré tout cela les Ruches foibles ont quelquefois un vrai besoin d'être nourries pendant le mois de Mai. En voici la raison. C'est dans ce mois principalement que la reine fait une ponte presque'incroyable, & qu'elle donne en peu de tems une très-nombreuse famille qui demande des soins, des attentions, de la nourriture, & qui fait une grande consommation d'alimens; ainsi, quoique les anciennes Abeilles puissent trouver leur propre subsistance à la campagne, il leur seroit quelquefois très-difficile, pour ne pas dire impossible, à moins que le tems ne soit très-favorable, de préparer des logemens suffisans à cette multitude de nouveaux citoyens qui viennent tous les jours, & de ramasser en même-tems toute la nourriture qui leur est nécessaire jusqu'à ce qu'ils puissent par eux-mêmes aller gagner leur vie.

Dès le commencement de ce mois on tourne le cadran du côté des grandes ouvertures, parce que le pillage n'est plus à craindre, & que les allées & fréquentes venues des Abeilles exigent un plus grand passage pour les laisser sortir & entrer plus librement & en plus grand nombre. Vous êtes déjà averti que dès le quinze de ce mois, & quelquefois plutôt, il faut veiller plus attentivement que jamais sur vos Ruches, pour ramasser les essaims qu'elles vous donneront. Il faut, autant que vous pourrez, faire votre amusement du soin de les veiller, ou ne vous en

décharger que sur quelqu'un, dont la vigilance & l'adresse vous soient bien connues. Vous sçavez encore que c'est vers le quinze ou le vingt de ce mois que vous devez commencer l'importante opération de renouveler les Ruches qui seroient trop vieilles; je ne les renouvelle ordinairement qu'au bout de quatre ans. Ce n'est communément ni la moisissure ni les fausses teignes ni aucun accident particulier qui me forcent à prendre cette précaution, c'est uniquement parce qu'au bout de ce tems, la cire devient trop brune & trop noire par les vapeurs que la chaleur a excité dans la Ruche, & parce que les alvéoles & les cellules se remplissent trop des dépouilles & des enveloppes des vermisseaux ou des nymphes qui chaque année se sont changées en Abeilles, & ne peuvent plus par la suite servir à loger les œufs de la reine ou les provisions que font les Abeilles. Vous n'ignorez encore aucune des précautions qu'il faut prendre pour ramasser les essaims, pour réunir les foibles, & ceux qui ne pourroient pas subsister séparément. Enfin vous vous souviendrez de visiter exactement la Ruche qui vient d'essaimer, pour voir s'il convient de lui donner une hausse ou de la réunir elle-même à l'essaim qu'elle vient de renvoyer. Vous devez une semblable visite à tous vos nouveaux essaims quelques jours après leur nouvel établissement, soit pour les nourrir s'ils sont dans la disette à raison du

mauvais tems, soit pour les obliger à travailler en leur donnant une hausse en cas que l'ouvrage de leur Ruche soit bien avancé.»

(A suivre : JUIN)

LES DIX COMMANDEMENTS DE L'APICULTEUR

par Bob Byberg, M.D., Bloomfield Hills, Mich.

Le dimanche 29 janvier 1984, l'Association des apiculteurs du sud-est du Michigan s'est réunie pour son assemblée d'hiver au «Schoolcraft Community College».

Au cours de la discussion, nous avons élaboré ce qui suit:

1. Tu ne t'occuperas pas d'apiculture sans la protection ou l'équipement adéquat, de peur que tu ne souffres indûment par ta négligence.

2. Tu ne donneras pas tes hausses en pâture aux mites en les remisant dans ton garage, hangar, ou ailleurs.

3. Tu ne déroberas pas le miel appartenant de droit aux abeilles.

4. Tu n'achèteras pas pour ta femme (ou épouse qui n'est pas apicultrice) un extracteur pour Noël ou son anniversaire, de peur que tu n'encoures la colère de ton aide et que tu ne doives extraire, tout seul, ta récolte.

5. Tu ne mentiras pas au sujet de ta récolte, de tes abeilles ni de quoi que ce soit concernant l'apiculture, car de toute façon n'importe quelle histoire est écoutée *cum grano salis*.

6. Tu contrôleras la santé de tes abeilles, de peur que tes jours, en apiculture, ne soient comptés et ne s'écoulent dans l'angoisse.

7. Tu laisseras une ouverture suffisante au sommet de tes ruches, de peur que par trop d'humidité, tes abeilles ne soient noyées.

8. Tu vérifieras l'état des provisions, et tu nourriras tes abeilles en prévision des rigueurs de l'hiver afin qu'elles aient le plaisir de butiner sur les premiers crocus.

9. Tu déclareras toutes tes ruches, de peur que tu ne sois jeté dans les ténèbres de la prison.

10. Tu seras prêt pour n'importe quelle urgence causée par une piqûre d'abeille, de peur que ton plaisir d'apiculteur ne soit terni par la tristesse.

F.G.

À VENDRE

pour cause de diminution d'effectifs 30 à 35 ruches suisses habitées toutes de race carnolienne fécondées soit à Hongrin et Bonachiesse ainsi qu'un grand rucher de 24 colonies dont 23 d'habitées, ruchettes de fécondation système Tu-Tu et Hostetter. Tout ce matériel est en parfait état.

Pour visiter et discuter prix, prière de téléphoner avec M. Paul AESCHLIMANN, commissaire cantonal, à **Reconvilier**, tél. (032) 91 29 79.

VITALIS, pour des colonies saines et vigoureuses favorisant la récolte de miel

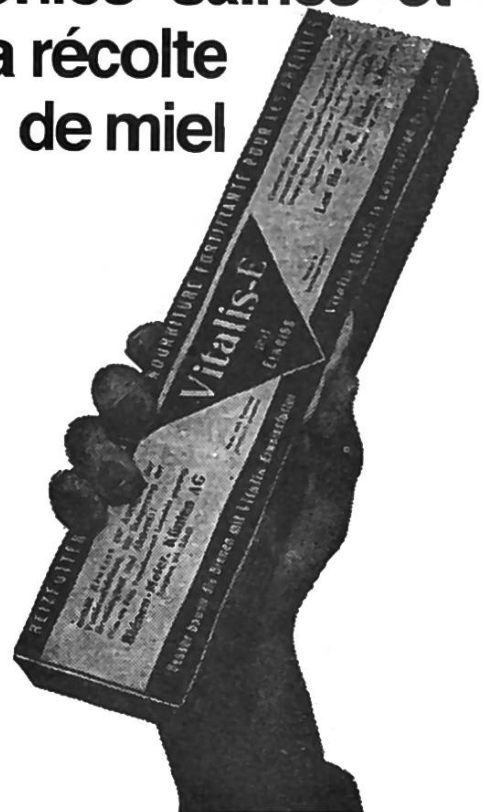
VITALIS pour stimuler la ponte, pour passer sans dommage les périodes creuses, pour la mise en hivernage. **VITALIS** prévient les maladies dues à des carences alimentaires. **VITALIS** toujours, pour des colonies fortes, assurant un rendement optimum du rucher. L'essayer c'est l'adopter. Demandez un échantillon, qui vous sera offert gratuitement.

Prix :	Fr. 5.50/kg
dès 10 kg	Fr. 5.40/kg
dès 20 kg	Fr. 5.20/kg
dès 50 kg	Fr. 5.10/kg
dès 100 kg	Fr. 5.—/kg

**BIENEN
MEIERKÜNTEN**

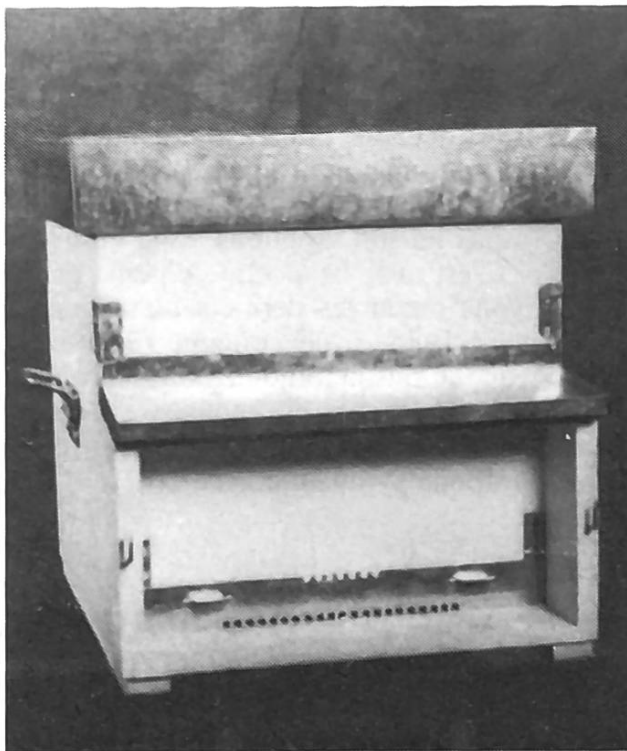
Tél. (056) 96 13 33

5444 Künten



LA RUCHE ÉCONOMIQUE

Ruche DB à 12 cadres, pastorale en sapin, toit et auvent recouvert de tôle galvanisée prévue pour le dépistage de la varroase pour le prix de Fr. 220.—.



Extracteur radial en inox avec moteur 220 V, à 12½ c.

Fr. 1250.—

Extracteur radial en inox, manuel, à 12½ c.

Fr. 600.—

Extracteur tangentiel en inox à 6½ c.

Fr. 480.—

Mini-extracteur à 4½ c.

Fr. 300.—

Reprise de votre ancien extracteur.

Cuve à désoperculer

en plastique Fr. 180.—

Grande cuve à désoperculer

en inox Fr. 430.—

Maturateurs de 100 et 200 kg, inox, de Fr. 150.— à Fr. 250.—

Téléphoner le soir dès 19 heures,
pour tous renseignements, au (024) 31 12 88

André Thonney, Yvonand